



AVIS DU MAIRE

Le Conseil Municipal

se réunira en séance publique en salle du Conseil, 60 place de l'Eglise

**Vendredi 20 mars 2026
À 19 heures 00**

ORDRE DU JOUR SEANCE PUBLIQUE

Ouverture de la séance du premier conseil municipal

Désignation du secrétaire de séance

ELECTIONS

1 – Election du Maire de la commune.

2 - Création et détermination du nombre de postes d'adjoints au Maire

3 - Election des adjoints au Maire et lecture de la charte de l' élu local.

Remise d'une copie de cette charte et du chapitre consacré aux "Conditions d'exercice des mandats locaux".

INDEMNITES VERSEES

4 - Indemnité de fonctions des élus.

FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES

5 - Délégations d'attribution consenties par le Conseil Municipal au Maire.

DESIGNATIONS DE REPRESENTANTS

6- Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO).

7 - Désignation des membres de la Conférence de l'Entente pour la nouvelle gendarmerie.

8 - Désignation des représentants aux instances du Parc Naturel Régional du massif des Bauges.

9 - Désignation des membres du Conseil d'Administration du CCAS suite aux élections de mars 2026.

10 - Désignation du représentant de la commune au collège des communes de l'arrondissement d'Annecy au sein du SYANE.

11 - Désignation des représentants aux instances du SIGEA.

12- Désignation des membres de la commission électorale

Le Maire,
Alain BAUQUIS.

Affichage le : 17 03 2026

